

Consultation publique pour le Parc régional de la Rivière-du-Nord

Concilier revendications et protection

VALÉRIE LÉPINE

Après 30 ans d'existence, le Parc régional de la Rivière-du-Nord accueille de plus en plus de visiteurs et subit de grandes pressions sur son territoire. La direction du Parc a ainsi décidé de procéder à une analyse de la situation pour arriver à mieux protéger cet îlot de verdure tout, en répondant adéquatement aux besoins des usagers.

D'un périmètre de 29 kilomètres, le Parc régional de la Rivière-du-Nord est enclavé entre deux villes en pleine expansion (Saint-Jérôme et Prévost) et deux axes routiers majeurs (l'autoroute 15 et la 117). Le développement domiciliaire, la pollution environnante et l'augmentation croissante du nombre de visiteurs constituent des pressions importantes sur l'écologie et la santé du parc. Face à ce constat, la Régie intermunicipale du parc a mandaté Horizon Multiressource, une firme spécialisée en développement régional durable, pour élaborer un plan de protection qui mettra en valeur les installations du parc, mais qui mettra surtout sur le développement durable du territoire.

La direction du parc avait invité la population à participer à une consultation publique durant laquelle les résultats de l'analyse de la firme seraient dévoilés. L'objectif de cette rencontre était aussi d'entendre les commentaires des citoyens concernant l'avenir du parc.

C'est ainsi le 15 avril dernier devant une cinquantaine de personnes qu'Horizon Multiressource

a présenté le résultat de son évaluation exhaustive de la situation actuelle du parc. Pour en arriver à faire un portrait complet, la firme a procédé à plusieurs inventaires écologiques, a créé un comité de réflexion qui regroupe organismes régionaux et élus, et a mené un sondage qui met en lumière les besoins des usagers.

Une situation souvent conflictuelle

Horizon Multiressource souligne dans son évaluation la grande valeur écologique du parc régional. En tenant compte des rôles économiques, sociaux et environnementaux que joue cet endroit dans toute la MRC, la firme estime que la valeur du capital écologique du parc s'élève à plus de 6 millions de dollars. Les inventaires effectués par la firme ont en outre mis en lumière sa grande diversité biologique caractérisée, entre autres, par 132 espèces végétales, 100 espèces d'oiseaux et plus de 20 espèces de poissons. Certaines de ces espèces sont d'ailleurs considérées comme rares ou menacées au Québec.

D'autre part, le rapport d'Horizon Multiressource fait état de la variété de la clientèle qui fré-

quente le parc et des besoins tout aussi diversifiés des utilisateurs. Le parc est ouvert à l'année et permet une panoplie d'activités de plein-air, dont la randonnée pédestre, le ski de fond, la raquette, le canot, le vélo de montagne, la pêche et l'hébertisme. La multitude des besoins manifestés par les usagers lors d'un sondage effectué en 2012 confirme cet engouement pour les activités dans le parc. Les vestiges historiques qui parsèment le parc en font par ailleurs un site d'une grande valeur patrimoniale.

Le portrait présenté par la firme souligne les intérêts souvent contradictoires qui régissent le parc. La fragilité des écosystèmes du parc s'allie difficilement avec le contexte spécifique de l'endroit. Ainsi la popularité grandissante du parc (quelque 100 000 visiteurs par an), l'augmentation du nombre d'activités pratiquées dans le parc, la densité des populations environnantes et la situation géographique particulière du parc ont un impact réel sur l'écologie du parc (compaction du sol, érosion des berges, perte de biodiversité, diminution de la qualité de l'eau, apparition d'espèces envahissantes, etc.). On le comprend, la gestion des ressources du parc est devenu un exercice très délicat.

Commentaires du public

Plusieurs des personnes présentes lors de la consultation publique ont voulu faire connaître leur

vision du parc et partager certaines de leurs préoccupations.

Divers utilisateurs déploraient le manque de signalisation adéquate dans certains secteurs ou le manque de surveillance. À ce sujet, un citoyen proposait de créer un comité de bénévoles qui auraient comme tâche de patrouiller le parc.

Des citoyens riverains du parc ont aussi participé à la discussion en soulignant, entre autres, leurs inquiétudes face aux changements éventuels dans le parc. Une de ces personnes demandait même que les riverains bénéficient d'un statut particulier qui leur permettrait d'entrer dans le parc sans payer la totalité des frais d'admission.

Quelques citoyens ont manifesté leur désir de voir l'offre de services augmenter dans le parc : plus d'installations de jeux pour enfants, des conférences, des jardins communautaires, etc.

Un botaniste a énuméré les problèmes qu'il avait remarqués dans le parc et qui n'avaient pas été soulignés dans le rapport de la firme, comme la présence indésirable de quenouilles, la menace de l'agrile du frêne, la présence de tiques vecteurs de maladies ou les problèmes majeurs causés par les chiens non tenus en laisse.

Tous les intervenants s'entendaient sur l'importance de préserver les espaces naturels du parc. Certains ont même affirmé qu'ils seraient d'accord avec d'éven-

tuelles fermetures de sentiers ou l'interdiction de certaines activités. Un citoyen soulignait même que l'on voulait trop en faire avec le parc et que la profusion des activités qui y sont offertes menace la pérennité du parc lui-même.

Face à aux vision parfois contradictoires des intervenants, le directeur général du parc, Martin Chevalier, a affirmé que la Régie devra bientôt définir clairement la mission première du parc pour baliser les projets futurs.

Faire des choix

La firme Horizon Multiressource déposera son rapport complet à l'automne 2014, rapport qui contiendra des recommandations quant aux projets et changements nécessaires à la préservation à long terme d'un des rares poumons verts de la région. La direction du parc aura ensuite des choix difficiles à faire. Si le parc se dote de plus d'infrastructures pour répondre aux besoins croissants des citoyens, il risque de fragiliser davantage l'équilibre écologique du territoire. Si par contre il opte pour certaines restrictions quant aux usages permis, il risque de déplaire à certains utilisateurs. Un long travail de conciliation s'annonce pour les dirigeants de la Régie intermunicipale du parc.



Photo: Michel Fortier

35 ans célébrons ensemble

MATÉRIO
CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES

Embellez votre cour arrière!

248 ch.

DALLE À PATIO
■ 18" x 18"
■ Choix de 2 motifs:
Grise ou grise imitation pavé
BBO4000-10
prix courant 3.19 ch.

MATÉRIO PRÉVOST
3020 boul. Curé-Labelle
(intersection 117 & rue de la Station)
450.224.8555 • materio.ca

Prix en vigueur du 15 mai au 18 juin 2014